Décembre 2011 - N° 35

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Actualité de la Boucle
Page 3

Le devenir de la Plaine en débat
Page 4

Visite guidée de la Plaine
Page 5

La nouvelle association de Bezons défend les arbres
Page 6

Réfection des berges de Croissy
Page 7

Un essaim cueilli au Mesnil
Page 8

Le tribunal après l'abandon de la tour de Rueil
Page 9

Une semaine pour réduire nos déchets
Page 10

Débat public sur la ligne normande
Page 11

Actualité de l'environnement et des transports
Page 12

Promenade au Vésinet
Page 13

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 14

Réduisons nos déchets

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Pour inverser la tendance à l'augmentation continue de production de déchets, élus, institutionnels, associatifs de la Boucle sont tous unis. Avec en point d'orgue en cette fin d'année, une participation commune à la semaine européenne de réduction des déchets.

L'année 2011 a été fertile en évènements sur le front des déchets. Depuis le 2 mai, un nouveau système de collecte est en vigueur, à l'échelle de la communauté de communes. Pas moins de 42.145 bacs ont été fournis aux habitants de la Boucle, sans compter les échanges en cours à Sartrouville. C'est plus hygiénique, et plus sûr pour les agents qui oeuvrent derrière les bennes. C'est donc un progrès. Plus discutable, et discuté … est le changement dans les jours et heures de collecte, guidé principalement par des impératifs de maîtrise des coûts.
Pour améliorer le tri de nos déchets, des animateurs de collecte ont commencé à œuvrer dans nos communes. Ils interviendront en priorité dans les écoles, avec la certitude que si le message passe auprès des jeunes, les parents finiront par modifier leurs comportements.
Autre évènement de l'année 2011: depuis le 1 juin, les déchets végétaux ramassés dans nos communes ne sont plus acheminés à la déchetterie verte de Montesson, qui a perdu le contrat, principalement pour des raisons de coût. Toutes les bennes vont désormais à Montlignon, dans le Val d'Oise. C'est plus de camions sur les routes. Le bilan environnemental global de ce changement reste à faire. Quelle est l'incidence sur la filière locale de traitement des déchets verts? Quel devenir pour la végetterie de Montesson? Y a-t-il une relation avec la multiplication dans la plaine de dépôts de déchets verts?

On peut tenter d'agir sur la collecte, le tri, et le traitement des déchets, mais même si les actions sont bien ciblées, ce n'est pas suffisant. Il convient d'agir à la source, en réduisant notre production de déchets. Cette priorité défendue de longue date par les associations, notamment France Nature Environnement, est reprise désormais par les pouvoirs publics. Il y a urgence: la production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans et chaque Français produit plus d'1 kg d'ordures ménagères chaque jour !
La communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS) s'engage dans la bonne direction, avec un projet de programme local de prévention. En attendant d'autres mesures, la campagne en faveur des composteurs individuels va dans le bon sens. En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an. C'est loin d'être négligeable. C'était l'une des actions proposées par les élus, les institutionnels, et les associatifs de la Boucle dans la cadre de la semaine de réduction des déchets, du 19 au 26 novembre, dans les deux magasins Carrefour de la Boucle.

Le Bureau du Cadeb

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Octobre

- Jeudi 6 : atelier technique sur l'implication et la mobilisation des acteurs locaux dans les projets agricoles de territoire, avec le réseau rural et périurbain d'Île-de-France
- Jeudi 6: conseil d'administration d'Île-de-France Environnement
- Lundi 10 : commission consultative des services publics locaux pour l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine
- Lundi 17: réunion au conseil général des Yvelines sur le projet de voie nouvelle départementale RD 121
- Lundi 17 : réunion des adhérents de l'Association des Usagers des Transports (AUT), à Paris sur les transports en Île-de-France
- Mercredi 19: conseil d'administration d'Yvelines Environnement (pouvoir)

Novembre

- Jeudi 3 : rencontre -débat avec la SNCF à Paris Saint-Lazare
- Mardi 8: rencontre du bureau du Cadeb avec C. Murez, président de la CCBS (voir en page 3)
- Jeudi 10 : rencontre à Nanterre entre scientifiques et acteurs des territoires (élus, techniciens de collectivités, associations) pour faciliter l'émergence des projets de recherche et d'étude au service des territoires ruraux et périurbains. Réseau rural et périurbain d'Île-de-France
- Mercredi 16 : conseil communautaire de la CCBS à Chatou
- Jeudi 17 : réunion du conseil d'orientation du SPI Vallée de Seine, à Guerville, présidée par le préfet des Yvelines
- Vendredi 18 : assemblée générale des l'association Le Val & Vous à Sartrouville
- Mercredi 23: réunion au Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) sur le projet Eole
- Jeudi 24 : « osons la bio! » colloque sur la protection de l'eau et l'agriculture biologique
- Jeudi 24: plantation du chêne du centenaire sur la pelouse des Fêtes, par le Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- Mardi 29: comité de pôle du Vésinet pour les deux gares RER.
- Mercredi 30: conseil d'administration du Cadeb

Agenda associatif

- Jeudi 1 décembre à 19 h : réunion publique, sur le projet de ligne nouvelle Paris Normandie. Au Triplex, 40 rue Faidherbe, à Houilles. (voir en page 11 de la Lettre)
- Samedi 10 décembre: session de formation sur le thème "Bruits et santé" avec Île-de-France Environnement à la maison des associations 11, rue Caillaux Paris 13ème
- Dimanche 22 janvier : ballade à Paris avec Réseau Vélo 78. Allez et retour en RER.
- Samedi 28 janvier : rassemblement FNE (voir ci-dessous)
- Samedi 10 mars: assemblée générale du Cadeb, en matinée
- Samedi 17 mars: assemblée générale d'Île-de-France Environnement
- Du mercredi 9 au dimanche 13 mai : Fête de la nature

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Le 28 janvier prochain FNE organise le plus grand rassemblement de France des militants d'associations de défense et de protection de la nature et de l'environnement.
L'objectif est de replacer la nature et l'environnement au cœur des campagnes et programmes des élections de 2012 (présidentielle et législatives).
Tous les adhérents des associations membres du Cadeb sont appelés à y participer.
Samedi 28 janvier 2012 à 9h salle Paris Est Montreuil
Inscription dès à présent auprès d'IDFE
(idfe.formation@gmail.com) ou par l'intermédiaire du Cadeb

Bulletin d'adhésion 2011 (individuels)

Je demande à adhérer au CADEB
et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom …….
Adresse ……..
……..
Tél: ……..
Courriel: ……..

Quoi de neuf à la CCBS?

Tous les trois mois, le Cadeb rencontre la CCBS. L'occasion de faire le point sur les dossiers en cours, et d'exprimer nos attentes.

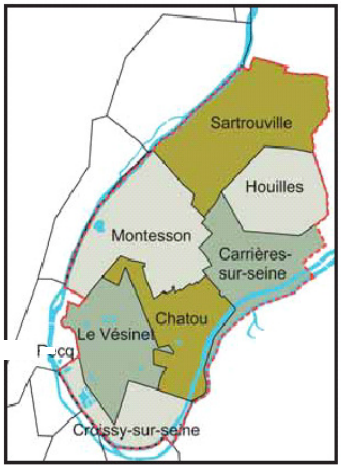

La dernière rencontre a eu lieu le mardi 8 novembre au siège de la Communauté de Communes de la Boucle de Seine, la CCBS. Une délégation du Cadeb, conduite par sa présidente, Paulette Menguy, a été reçue par le président de la CCBS,
Christian Murez, et son directeur général, Dominique Chantegrelet, en présence des chargés de mission oeuvrant sur les dossiers à l'ordre du jour.

Le schéma de cohérence territoriale

Ce document d'urbanisme qui fixe le devenir du territoire pour les 15 ans à venir est en cours de finalisation. Une réunion aura lieu fin novembre pour étudier les modifications souhaitées par les élus, les associations et les autres partenaires. Un nouveau projet sera présenté aux habitants en début d'année, lors de réunions publiques. Quant à l'enquête publique, elle aura lieu à l'automne prochain.

Une plaine propre

C'est l'objectif de la CCBS de nettoyer la plaine des différents détritus et dépôts sauvages et ensuite d'assurer un entretien régulier de ces espaces. Le budget qui sera affecté à cette opération reste à fixer. La question des dépôts de déchets verts qui fleurissent ici ou là dans la Plaine est également posée.

Le plan local de déplacements

Mis en chantier en 2006, ce document vise à organiser, sur le territoire de la boucle, le transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement, en privilégiant les modes de transports alternatifs à la voiture particulière: les transports publics, les deux roues, la marche. Après une période de latence, le projet va être réactualisé par le cabinet conseil et les propositions d'actions précisées. Une nouvelle concertation avec les associations aura lieu, avant approbation par le conseil de la CCBS et mise en enquête publique.

Garder nos champignons

Alors que la culture des champignons a été autrefois florissante dans la Boucle, le devenir de cette activité est incertain. Il ne reste plus que deux champignonnistes. L'un est proche de la retraite, l'autre à l'étroit dans ses murs, prêt à partir ailleurs à défaut de solution locale. Or il existe dans la Plaine des dizaines d'hectares de carrières, autrefois utilisées pour cette culture. A la demande du Cadeb, la CCBS examinera à nouveau comment elle peut concourir à maintenir cette production locale, pour laquelle une demande existe, y compris en bio.

Paris-Londres à vélo

Le tracé de la véloroute a été fixé par les pouvoirs publics, dans le cadre d'un schéma national. Elle passera par la Boucle, en longeant la Seine, de Chatou à Sartrouville. L'étude technique est en cours. L'aménagement de cet itinéraire a été confié à la CCBS. Le budget alloué est de 2,3 ME, dont 80% est financé par la région et le département, le solde restant à la charge de la CBBS.

La Boucle câblée en haut débit

Ce sera le premier territoire " moyennement " dense à pouvoir offrir à ses habitants cette technologie d'avant-garde. Jusqu'à présent, seules les grandes agglomérations denses en ont bénéficié. Le déploiement s'effectuera progressivement, avec un objectif de 80% de la population de la Boucle cablée d'ici fin 2015, et 100% à l'horizon 2020. Les investissements seront pris en charge totalement par Orange, le territoire s'étant montré " attractif ". Le haut-débit, jusqu'à 100 M, permet un accès ultrarapide à Internet (téléchargements, télévision HD, télétravail, etc). Pour l'abonné, les abonnements mensuels seront proposés à 35-40 euros.
Plus de renseignements sur le site de la CCBS(cc-boucledelaseine.fr/) ou celui du Cadeb (cadeb.org) avec la carte des déploiements en 2012 en rubrique " documents ".

Nouvelles modalités de collecte des déchets

Depuis le 2 mai 2011, un nouveau système de collecte est en vigueur, à l'échelle de la communauté de communes. Ce changement s'est accompagné de dysfonctionnements (absence de collectes, oublis, ..) qui tendent à devenir exceptionnels. La question des collectes tardives (aux alentours de minuit dans plusieurs communes) a également été abordée. Pour y remédier, la CCBS a demandé la mise en service de bennes supplémentaires, ce qui permettrait de revenir à des horaires " raisonnables ". Le président de la CCBS reconnaît que le nouveau mode de collecte " bouge nos habitudes ", mais rappelle que la maîtrise des coûts est indispensable.

Compostage domestique

Après une première distribution de près de 2000 unités en 2010, 300 composteurs supplémentaires ont été mis à disposition des habitants en 2011, en attendant une nouvelle attribution en 2012, en mars et septembre. Une contribution modique est demandée aux bénéficiaires, qui reçoivent une formation rapide à la bonne pratique du compostage. Autre projet: mettre à disposition des habitants un broyeur professionnel de branchages, itinérant dans la Boucle: les utilisateurs se verraient restituer le produit obtenu qui peut servir au paillage des massifs.

Produire moins de déchets

C'est l'objectif poursuivi par la CCBS, pour se conformer aux préconisations du Grenelle:

- réduction de 7% de la production des déchets ménagers et assimilés d'ici 2014
- réduction de 15% des quantités de déchets ménagers enfouis ou incinérés d'ici 2012
- 35% de valorisation matière ou organique d'ici 2012
- 75% de recyclage des emballages ménagers d'ici 2012.

Dans cet esprit, la CCBS et le Cadeb participent ensemble à la semaine de réduction des déchets, avec les magasins Carrefour, fin novembre.

Paulette Menguy
Présidente

Table ronde sur le devenir de la Plaine

Le 15 octobre, les 3 collectifs de la Boucle, le Cadeb, Réseau Vélo 78, et Seine Vivante, ont organisé une journée découverte de la Plaine de Montesson. Voici le récit de la matinée.

Cette belle journée découverte ensoleillée qui a rassemblé une centaine de personnes, a débuté vers 11 h à la maison départementale jouxtant le territoire protégé de l'étang de l'Epinoche.
En introduction, Jean Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb, remercie les élus présents, les associatifs et les habitants de la boucle qui se sont déplacés pour cette journée d'échange.
Il rappelle aussi que l'objectif est de constituer un dialogue entre tous les acteurs concernés (habitants, élus, propriétaires, agriculteurs) pour la préservation de la plaine de Montesson et sa revalorisation.

Deux élus, un expert

Une table ronde animée par Jacques Firmin, vice-président du Cadeb est ensuite proposée à l'assemblée, avec 3 intervenants.

- J.F. Bel (maire de Montesson, vice-président du conseil général, vice-président de la CCBS), signale que la plaine agricole de Montesson a été très menacée par des souhaits d'urbanisation du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) de 1994, avec projets d'échangeurs. Actuellement il est considéré que bâtir dans la plaine entraînerait un problème majeur incontournable : comment évacuer la nouvelle population vers ses activités, car il n'y a que 2 ponts pour quitter la Boucle ? Nous sommes à une période charnière pour le devenir de la plaine. Le dernier schéma directeur ne prévoit pas d'échangeur. D'autre part le Projet d'urbanisme local (Scot) sera soumis à enquête publique prochainement.
- Michèle Vitrac-Pouzoulet (conseillère régionale, membre de la commission environnement-agriculture-énergie) rappelle que la Région a défini en 1981 la Plaine de Montesson comme "un secteur d'intérêt régional à vocation agricole". A partir de l'année 2000, la Région a créé un périmètre d'acquisition de 228 ha d'espaces agricoles, à Montesson et à Carrières . L'Agence des Espaces Verts (AEV) a mis en place des baux de 9 ans renouvelables avec les agriculteurs, favorisant ainsi la pérennité de l'activité agricole.
Alors que pendant trop longtemps la Boucle de Montesson a été considérée comme réserve foncière en prolongement de la Défense, la Région souhaite préserver ces espaces périurbains pour une agriculture viable et écologiquement responsable (circuits courts, agriculture de type raisonnée ou bio). Il faut stopper l'étalement urbain au profit de la densification de l'existant pour répondre au besoin de logements.
- Robert Lévêque (ingénieur agronome, auteur de l'ouvrage " la terre nourricière ") insiste sur l'importance de préserver localement des espaces naturels et agricoles. En prenant l'exemple de la France, on constate qu'en 50 ans on a doublé la surface urbanisée, bétonnée (donc imperméabilisée de façon irréversible). La population s'accroissant nous sommes en déficit d'espaces naturels forestiers et agricoles. En 1960, 40 000 ha/an agricoles sont urbanisés ; entre 1985 et 92 ce sont 57 000 ha/an ; entre 1992 et 2000 ce sont 61 000 ha/an. De plus on constate que le grignotage progresse plus vite que la population et ce phénomène se retrouve au niveau mondial. Il y a contradiction à urbaniser et imperméabiliser dans un système contraint. Il est donc nécessaire de stopper l'extension urbaine localement afin de stopper le déficit en espaces naturels au niveau global.

Échanges avec le public

La table ronde s'est poursuivie ensuite entre le public et les intervenants. En voici les points forts :

- Mr. Tremel, président du syndicat des propriétaires fonciers de la plaine, s'adressant à Mr. Bel, souhaite expressément que ceux-ci soient associés comme les exploitants aux concertations sur le devenir de la Plaine, auxquelles ils ne sont jamais convoqués. La nécessité d'associer tous les acteurs fait consensus.
- Relier les différentes plaines de la région (Mesnil, Argenteuil, Cormeilles, Carrières) pour réintroduire une ceinture de biodiversité.
- Un label " saveurs île de France " vient d'être lancé par la Région Île-de-France. Les maraîchers ont été solliciter pour faire labelliser leur production. Il serait intéressant d'y incorporer les champignons cultivés dans nos carrières, en expliquant comment sont obtenus ces produits. En effet les normes françaises sont plus drastiques que les normes polonaises (champignons azotés pour la conservation), avec l'avantage supplémentaire d'établir un circuit court de distribution. Cela vaut la peine d'envisager aussi la remise en fonctionnement partielle ou totale des 30 ha de champignonnières, après mise en sécurité.
- En ce qui concerne l'utilisation des pesticides pour l'agriculture dans la plaine de Montesson, il y a eu de grands progrès (méthode raisonnée). Ainsi, après étude la nappe phréatique a été jugée particulièrement saine en comparaison des teneurs azotées dans certaines communes bretonnes.

Nelly Doise
Secrétaire du Cadeb

Découverte de la Plaine à pied et à vélo

Après la table ronde du matin (voir en page XX) et une collation prise à la maison du Département à Montesson, la journée du 15 octobre s'est poursuivie par une sortie sur le terrain.

C'est Robert Français, président du syndicat des maraîchers, et Philippe Leroy, administrateur de Réseau Vélo 78, qui ont guidé les participants, marcheurs ou cyclistes. au travers de la Plaine de Montesson. Une chance pour découvrir cet espace dans ses aspects. multiples .
Les cyclistes ont pu apprécier les aménagements qui longent la plupart des routes de la plaine, formant un réseau presque continu, fierté légitime de la ville de Montesson. Mais c'est en pénétrant à l'intérieur de la plaine, en empruntant les chemins réservés aux maraîchers, que la visite a tenu toutes ses promesses.

Les marcheurs dans la plaine

Maraîchage

La production de salades - plus de 20 millions par an - est majoritaire dans la Plaine. Mais en y regardant de plus près, on découvre d'autres cultures: radis, épinards, poireaux, persil, menthe et autres herbes aromatiques, navets, etc. Ces produits sont vendus le plus souvent sur place ou sur les marchés environnants.
Les maraîchers manquent de surfaces cultivables. Ici et là, autour de la partie centrale de la plaine, on aperçoit des parcelles de reconquête récente. Il en est ainsi, au sud de l'autoroute A 14, dans un espace mité. On aurait pu le croire perdu pour le maraîchage, mais finalement il restera agricole selon les documents d'urbanisme en cours d'approbation. On voit aussi que d'autres parcelles en friches pourraient être remises en culture.
Le plus grand espace de reconquête se situe près du quartier Laborde, sur d'anciennes carrières de sable remblayées. Les salades ont l'air de bien pousser sur ces 7 Ha, mais d'après R. Français, il faudra attendre cinq saisons pour vérifier que l'essai est bien concluant.
Tout près de là, une parcelle de plus de 4 Ha, en culture, est menacée par l'urbanisation, dans le cadre de projet de ZAC Laborde. Or il s'agit des meilleures terres de la Plaine, car sableuses et très précoces. Le Cadeb a demandé une modification du projet sur ce point.

Diversité de la plaine

L'itinéraire concocté par nos guides amène marcheurs et cyclistes devant la déchetterie verte, près de l'A 14. L'occasion de s'interroger sur le devenir de cet établissement, depuis qu'il a perdu le marché des déchets végétaux collectés dans les communes environnantes.
De l'autre côté de la plaine, près du site de la Marine, on découvre des décharges sauvages le long des chemins, et un amoncellement impressionnant de déchets verts près d'un hangar désaffecté.
R. Français fait stopper le groupe de cyclistes au milieu de champs cultivés, à l'intersection de plusieurs chemins agricoles. A cet endroit, déclare-t-il, même si aucun panneau indicateur ne l'indique, vous êtes à la limite de 3 communes. En effet, si la plaine dite de Montesson est située principalement sur le territoire de cette commune, les espaces cultivés s'étendent aussi sur Carrières-sur-Seine et Sartrouville .

Marcheurs et cyclistes autour de Robert Français, président des maraîchers, devant la déchetterie verte

Modes de culture

La promenade se termine comme prévu par la réunion des deux groupes - marcheurs, cyclistes - au lieu-dit « le Mont-Royal ». De ce point central, dominant le reste de la plaine d'une dizaine de mètres, on a une belle vue circulaire sur les espaces maraîchers. La question des pratiques culturales s'impose naturellement. Le président des maraîchers attire l'attention sur des champs où le blé vient de lever . « La plante se nourrit des nitrates présents dans le sol, et au printemps cela devient de l'engrais vert. » Près de nous, une parcelle est couverte d'un voile textile. « C'est un filet anti-insectes sur une plantation de navets. Pour ce légume, il n'existe plus de produit de traitement autorisé. », précise R. Français. Le débat se poursuit sur les modes de culture –naturelle, raisonnée, bio - , les risques de la monoculture, les atouts de la plaine et de ses productions - fraîcheur, qualité constante - reconnus par les clients.
Au moment de la dispersion, chacun reconnaît l'intérêt de cette journée. Le débat et l'échange entamé entre associatifs et maraîchers n'est pas prêt de se terminer.

Jacques Firmin
Gérard Moulin
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Une association d'environnement se crée

Bezons Environnement entend faire entendre sa voix pour préserver les arbres et les espaces verts dans le cadre des projets d'urbanisation en cours.

Des arbres bientôt abattus dans le square Grimau

L'association Bezons Environnement a été créée en janvier 2011, à la suite de contacts avec le Cadeb puis avec Val d'Oise Environnement, que nous avons alertés sur la problématique de l'abattage des arbres et la disparition des espaces verts à Bezons.
L'arrivée du tramway T2 permettant de rejoindre La Défense à l'horizon 2012 a engendré d'importants projets de développement immobilier, certains portés par la ville. Ceci conduit à la recherche de terrains constructibles dont font les frais les rares espaces verts.

Disparition des arbres

Ainsi, au débouché du Pont de Bezons, la ZAC Bords de Seine a été créée pour permettre une rénovation du quartier. Parmi les victimes de la tronçonneuse, il y a un square d'une soixantaine d'arbres cinquantenaires - tilleuls, cèdres, marronniers - qui doit être rasé pour être remplacé par un immeuble de bureaux, ainsi que le dernier espace provenant du parc de l'ancien château, comprenant des arbres quasi-centenaires, abattus pour la construction de logements sociaux.
Plus loin en ville, le projet « Cœur de ville » a pour objectif de développer un nouveau centre, et ainsi la construction d'un nouvel hôtel de ville, d'un groupe scolaire, de logements et d'une zone commerciale. Ce projet repose sur la disparition à terme des arbres du Parc Bettencourt, unique espace vert du centre ville créé dans les années 1970 comprenant 340 arbres.
Le principe de la création d'une ZAC a été voté en décembre 2010 lors d'un conseil municipal extraordinaire. Les plans de ce projet ne sont pas précisément connus, mais l'hypothèse de travail prévoit la disparition du Parc Bettencourt pour libérer l'espace nécessaire. Officiellement, le projet ne mentionne que le « déplacement du parc » ou encore « sa reconstitution et sa rénovation ». Mais aucun emplacement pour un nouvel espace vert n'est clairement identifié. Et surtout ; comment « déplacer » des arbres de plusieurs dizaines d'années et reconstituer un parc ?

Pétition et blog

L'association a lancé en début d'année 2011 une pétition pour demander la sauvegarde du Parc et son intégration aux plans du futur cœur de ville.
Distribuée sur le marché, dans le Parc et à quelques arrêts bus, la pétition a attiré l'attention d'une bonne partie de la population et a recueilli un nombre non négligeable de signatures. En parallèle, un blog portant sur la disparition des espaces verts bezonnais a été créé (http://arbresdebezons.canalblog.com)
La Mairie a souhaité nous rencontrer pour nous expliquer ses différentes actions et ce projet, nécessitant de récupérer l'espace occupé par le parc. Nous avons cependant maintenu la pétition, qui a ensuite été relayée par l'opposition municipale.
Une lettre ouverte nous a été écrite par le Maire. Tirée sur un beau papier glacé, elle a été distribuée en nombre dans tous les immeubles entourant le Parc ainsi qu'en mairie, relayée sur le site internet de la ville pendant plusieurs semaines puis dans le bulletin municipal. C'est dire que notre action gêne fortement.
Un mauvais procès politique nous y est d'abord fait. Puis, en jouant sur les mots concernant la disparition du parc et en citant un verdissement envisagé de la ville dans les prochaines années, la mairie nous accuse de mentir. Mais elle n'a bien sûr fourni aucun plan de son futur projet qui permettrait d'en juger.

Préserver l'existant

Depuis, une communication intensive sur les futurs espaces verts a été mise en place : pas un document qui ne mentionne que des arbres seront plantés … en 2015 et que la ville va augmenter sa surface d'espaces verts en plantant plus d'arbres qu'elle n'en détruira.
A l'occasion d'un entretien sur le futur schéma d'environnement auquel nous avons été conviés, nous avons malheureusement eu confirmation que les quelques arbres cinquantenaires encore debout autour de l'actuelle mairie allaient bien être abattus pour un nouveau permis de construire. Les cèdres et les platanes, aussi âgés et grands soient-ils, ne sont pas considérés par le maire et par le service des espaces verts comme des éléments intéressants ou remarquables. Une ville doit évoluer, c'est ce qui nous a été répondu! Et la question d'une éventuelle préservation de l'existant fâche beaucoup.
A suivre donc.

Emmanuelle Wicquart
Bezons Environnement
Courriel:arbresdebezons@yahoo.fr
Site: arbresdebezons.canalblog.com/

Le parc Bettencourt, au printemps 2011

Réfection des berges : de Croissy 1 à Croissy 2

Dans cette commune du sud de la Boucle, plusieurs portions de berges dégradées ont été traitées en génie végétal. Les résultats obtenus quatre années après leur achèvement sont prometteurs. Seine Vivante est favorable à continuer dans la même voie, mais avec ambition.

La rive droite de la Seine borde Croissy sur environ 4700 m. Préservé de toute urbanisation importante ce linéaire de berges est un parcours exceptionnel entre fleuve et rives spontanément arborées. Il n'est toutefois pas aussi « naturel » qu'il apparaît de prime abord, les berges gardant la trace des interventions de confortement qui ont longtemps privilégié le bétonnage.

Le programme Croissy 1

Début 2000, un programme de réhabilitation des sites les plus dégradés a été soumis à enquête publique. Ce programme qui faisait la part belle aux enrochements a reçu un avis défavorable du commissaire enquêteur suite à l'action des opposants (dont Seine Vivante), puis a été ajourné en 2004, la région Île-de-France refusant de le financer.

Il en est résulté un nouveau programme appelé Croissy 1, mis en œuvre de 2006 à 2007, réalisé sur 8 secteurs d'un linéaire total de 310 m et retenant en majorité, comme techniques de confortement, les techniques végétales. Des solutions au plus près des particularités de chaque secteur ou sous-secteur ont été définies dont le détail figure sur le site http://www.seineenpartage.fr/abc_berges/croissy.html .

Bilan de Croissy 1

A l'heure où un nouveau programme est lancé, Seine Vivante a réalisé un bilan du programme Croissy 1, disponible sur le site Internet du Cadeb. Au global avec le recul de 4 hivers passés on ne constate aucune dégradation significative des berges ; de plus, la période délicate d'enracinement initial étant terminée, la solidité des aménagements en génie végétal croît avec le temps, à condition d'assurer un entretien régulier.

Les principaux enseignements de Croissy 1 sont les suivants : les techniques du génie végétal sont efficaces, même avec des contraintes hydrauliques fortes ; la variété des solutions appliquées a répondu à la variété des situations rencontrées et a contribué à la diversité et à la beauté du paysage, ainsi qu'au renforcement de la biodiversité.

2006: un linéaire de berges (secteur 5) est réhabilité en génie végétal.

Notons aussi que des actions correctrices d'entretien ont pu réparer les problèmes liés au développement du vivant ; cela souligne l'importance de l'entretien post aménagement. Croissy 1 permet également de tirer des leçons sur des points de mise en œuvre importants comme les possibilités différentes d'utiliser des enrochements, la durée souhaitable de la période de garantie de reprise des végétaux, l'importance des associations de végétaux.

Cette manière de procéder implique de choisir des entreprises (maître d'œuvre, entreprises réalisant les travaux d'aménagement ou d'entretien) ayant de vraies compétences dans le domaine du génie végétal..

Le nouveau programme Croissy 2

Ce programme dont le maître d'ouvrage est le SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise) porte sur 4 nouveaux sites d'un linéaire total de 405 m. Il vient de faire l'objet d'une enquête publique; l'un des secteurs a déjà été réalisé en urgence cette année.

Ce programme recourt principalement aux techniques du génie végétal. Dans l'avis qu'elle a rendu, Seine Vivante, tout en reconnaissant les points positifs du dossier, invite à en élever le niveau d'ambition en matière de biodiversité et de valorisation paysagère, en s'appuyant sur les réussites de Croissy 1 et en refusant toute banalisation des berges et systématisme dans les implantations. Cet espace exceptionnel qui nous a été en quelque sorte légué par les Impressionnistes le justifie.

Jean-Pierre Genestier
Jean-Jacques Legrand
Seine Vivante
Courriel: seine.vivante@yahoo.fr

Dans le secteur 5, réhabilité en 2006 (voir photo ci-dessus), la végatation a poussé et la berge est stabilisée.

L'essaim hivernera à Carrières-sur-Seine

Pascal Rouxel, apiculteur dans la Boucle (voir Lettre du Cadeb de septembre 2009), a « cueilli » une colonie d'abeilles chez un particulier du Mesnil-le-Roi. Il nous raconte l'événement (extraits).

Fin juillet, un couple d'habitants du Mesnil le Roi découvre un essaim dans son jardin : que faire ?
Comme chacun le fait en pareille situation, ils commencent par joindre les pompiers qui répondent désormais uniquement aux situations présentant un danger direct pour le public (cour d'école, rue, …).
Les hôtes de l'essaim finissent par trouver sur Internet le site local des cueilleurs d'essaims : la liste des apiculteurs s'engageant à récupérer l'essaim sauvage en lui procurant le gîte pour l'avenir.

L'apiculteur pendant la cueillette de l'essaim

La cueillette est possible dès lors que cette opération n'engendre pas de risque pour vous et votre patrimoine, pour l'apiculteur lui même, et aussi pour vos voisins ou le public.
Lorsque je me rendis sur place après la sortie du bureau, je découvris un bel essaim caché sous les branches de sapin : pas étonnant qu'il ait survécu incognito !
La colonie a élu domicile à 1m 20 du sol, ce qui en facilitera la cueillette.
Après avoir coupé les branches gênantes, on distingue les constructions. Cela fait plusieurs mois que l'essaim s'est posé à cet endroit : un essaim se pose généralement sur une branche ombragée tandis que les éclaireuses cherchent déjà un endroit capable d'abriter la future colonie.
Les cirières ont alors commencé à déposer des plaquettes de cire vierge sous la branche, puis amorcé une construction verticale grâce aux abeilles qui s'y suspendent au fur et à mesure de leur production.

Mode opératoire

Devant « l'importance de l'événement », je choisis d'utiliser directement un corps de ruche 10 cadres.
Ici, on positionne la ruche ouverte sous l'essaim afin de comparer le volume disponible au volume de l'essaim.
Quelques abeilles se sont laissées tomber dans la boite, et battent déjà le rappel en découvrant la glande blanche située sur le dernier segment de leur abdomen pour émettre une phéromone destinée à attirer les autres : la colonie s'étire alors en direction de sa future demeure.
Tous les espoirs sont permis !
Vient alors pour l'apiculteur le moment de décider du mode opératoire : détacher un à un, puis retailler 5 grandes constructions au format des cadres de ruches désolidariserait la colonie et la rendrait nerveuse en cette fin juillet.
Je choisis donc de couper la branche qui les supporte, puis d'installer l'ensemble tel quel dans le corps de ruche.

Sans piqûre

Fabienne, apicultrice débutante, m'assista pour le mieux, sans voile, sans gants, et surtout, sans piqûre !
Pourquoi cette absence d'agressivité?
L'essaim est à la recherche d'un logis. N'ayant rien à défendre, les abeilles sont beaucoup plus tolérantes que dans une colonie déjà installée dont les vieilles abeilles en surnombre après la fin de floraison n'ont d'autre occupation que de se transformer en gardiennes !
Ici aujourd'hui, le fait de ne pas désolidariser la colonie contribuera fortement à ce calme.
Le rôle de Fabienne consiste à me donner les outils, puis à assurer la coupe de la branche pendant que je la prends à deux mains pour déposer l'ensemble dans la ruche.
Le moindre tremblement ou choc peut rendre les abeilles nerveuses. La personne manipulant les abeilles doit donc être protégée afin de rester à leur contact quoiqu'il arrive.
Ensuite, quelques cadres garnis de cire gaufrée sont disposés de part et d'autre de la colonie avant fermeture de la ruche.
La ruche fermée restera sur place quelques jours afin de permettre aux abeilles de souder leurs constructions à l'intérieur du volume, avant de circuler en voiture vers leur nouvel emplacement.
Afin d'éviter tout retour de butineuses perdues, la ruche sera obligatoirement installée à plus de 4 km de l'emplacement où l'essaim a été cueilli.
Cette colonie se prépare actuellement à passer l'hiver à Carrières sur Seine : elle a reçu 5 Kg de provision de miel les 15 et 16 octobre, et ne sera ouverte qu'au printemps prochain afin d'évaluer les capacités de ponte de la reine.

Pascal Rouxel
Courriel: pascalrouxel78@gmail.com

Pour en savoir plus:
Sont disponibles sur le site du Cadeb en rubrique documents
- La charte du cueilleur d'essaims (site Internet : adaif.fr/)
- La liste des cueilleurs bénévoles (site Internet : siarp.free.fr)
- L'article complet de Pascal Rouxel

C'est dans cette ruche que l'essaim récupéré passera l'hiver à Carrières-sur-Seine.

La Tour de Rueil en justice

De la liberté d'expression des associations dans le débat public

L'affaire de la tour de Rueil a connu son épilogue municipal le 21 octobre. Le Conseil Municipal de Rueil a finalement suivi l'avis du commissaire enquêteur et renoncé à la zone UAcn qui aurait permis la construction d'une tour de 130 à 140m de haut en bord de Seine dans l'échangeur de la A86.
En parallèle, un épisode judiciaire s'est clos le 20 octobre au TGI de Nanterre. La commune de Rueil avait assigné en référé (procédure d'urgence) les associations Bellerive-Malmaison (Rueil) et Adrec (Chatou) pour utilisation d'un photomontage que son maire, Monsieur Ollier, qualifiait de mensonger. Elle a été déboutée.

C'est le photomontage attaqué en justice. A côté de l'église de Chatou, monument classé, on aperçoit le pont sur la Seine, et sur l'autre rive, une tour « imaginaire » d'une hauteur permise par le projet de règlement .

Le photomontage contesté en justice
Il s'agit de la représentation photographique en situation d'une tour "*imaginaire*" "*de la taille*" et *"dans les proportions* " permises par le projet de PLU arrêté en février dernier par la commune de Rueil (règlement de la zone UAcn). Les termes en italiques sont ceux du juge de Nanterre. Les associations ont utilisé pour leur communication un photomontage reproduit dans la presse (Le Parisien du 28 janvier 2011) . Il a servi aussi en appui de séances de signatures de pétition à la Foire à la Brocante et sur les marchés des deux villes. Le cliché était clairement identifié comme un photomontage.
Le jugement s'appuie sur la liberté d'expression des idées et opinions, droit constitutionnel fondamental en France. Les deux associations environnementales (Bellerive et Adrec), en défendant l'environnement bâti et paysager de leurs communes, ont agi conformément à leur objet social et n'ont donc pas commis d'abus de droit.
Le principal moyen qu'elles ont utilisé pour exprimer les craintes suscitées par ce projet était un photomontage représentant dans l'environnement des bords de Seine, en face de l'Eglise de Chatou , sur le territoire de Rueil, une tour "imaginaire" dont la hauteur n'excédait pas la hauteur réelle permise par le nouveau règlement. Ce moyen a été considéré par le tribunal comme proportionné au but poursuivi, donc licite.

La jurisprudence européenne
Le juge des référés a aussi fondé en droit son ordonnance sur deux arrêts récents de la Cour Européenne des Droits de l'Homme de 2001 et de 2004. Ils ont été rendus contre la Suisse d'une part et la Lettonie d'autre part. Dans les deux cas il s'agissait d'associations environnementales qui avaient divulgué des informations sur des projets ou actes portant atteinte à l'environnement. L'arrêt de 2004 contre la Lettonie venait au terme d'un litige entre une association et le maire d'une commune littorale. Selon la Cour, le droit à la liberté d'expression d'une association doit s'interpréter largement. Une association a le droit de divulguer des *" informations"* ou *" idées "* qui " *heurtent, choquent ou inquiètent ...une partie de la population".* Elle joue son rôle de *" chien de garde"* en divulguant *" des faits de nature à intéresser le public ".* Pour que son action soit légitime, il suffit que les faits soient avérés. Pour qu'une autorité puisse s'opposer à ce droit d'expression, il lui faut démontrer qu'il y a "nécessité" . Dans le cas de la tour de Rueil l'enquête publique a montré que la construction d'une tour de 130 à 140 mètres de haut était possible. L'information divulguée par le photomontage est avérée. L'opposition de la Commune de Rueil à la divulgation de ce photomontage n'est pas nécessaire puisque l'enquête publique est terminée et le projet abandonné.

Anne Bernard
ADREC
Courriel: adrec.chatou@free.fr
Site Internet: www.adrec-chatou.fr/

Dernière heure :
Contre toute attente, la commune de Rueil a fait appel de la décision du TGI de Nanterre devant la Cour d'Appel de Versailles

Vue d'ensemble du site à partir de la Seine. La tour devait être construite dans la trouée verte, au centre. L'immeuble à droite a 7 étages. Sa hauteur est de 32 mètres environ (60,5NGF)

Une semaine pour la réduction des déchets

Dans la Boucle, l'édition 2011 a été marquée par une forte mobilisation de nombreux acteurs: élus, associatifs, institutionnels et une double présence, à Montesson et Sartrouville ... Une première à saluer!

Tout a commencé en 2007. Carrefour à l'échelon national et France Nature Environnement (FNE) avaient passé un accord de partenariat pour des actions dans le cadre de la semaine de réduction de déchets. Sensibilisé à ce thème, le Cadeb prit contact avec le magasin Carrefour de Montesson pour lui proposer de faire quelque chose. Ce qui fut accepté. Avec un stand à l'entrée du magasin, notre première participation en solitaire fut modeste et artisanale!

A Carrefour Montesson, avec des jeunes du centre de loisirs municipal

Des partenaires

Au fil des années, le magasin Carrefour de Montesson s'impliqua de plus en plus dans l'organisation de la semaine sur les déchets et différents partenaires rejoignirent le Cadeb pour assurer l'animation du stand. L'édition 2011 en est la démonstration, avec, aux côtés du Cadeb, plusieurs partenaires:

- la communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS), en charge de la collecte des déchets depuis mai 2011.
- le Syndicat Intercommunal de Traitement des Résidus Urbains (SITRU), qui traite les déchets des communes de la Boucle et alentour, avec notamment son usine d'incinération de Carrières-sur-Seine et la déchetterie voisine.
- les communes de Montesson et Sartrouville.
- l'association Handi-cap-Prevention, bien connue localement pour son opération "Roulez petits bouchons"

Les magasins Carrefour

Tous ces acteurs ont été présents à Carrefour Montesson, du samedi 19 au mercredi 23 novembre. Comme l'a rappelé le Directeur du magasin , Marc Helm, la prévention des déchets est « un combat de tous les jours »: vis à vis des fournisseurs, pour obtenir des produits moins emballés; vis à vis du personnel du magasin, en incitant au tri des déchets; vis à vis des clients, en favorisant les achats « malins » de produits en vrac et économes en emballages; contre le gaspillage alimentaire, en donnant aux associations caritatives locales.

Carrefour Sartrouville, sollicité par le Cadeb, a répondu présent et pour la première fois a participé à l'opération, le vendredi 25 et le samedi 26 , en permettant l'implantation des stands à l'entrée du magasin.

A Carrefour Sartrouville

Le soutien de FNE

Pour le Cadeb, le soutien de France Nature Environnement (FNE) a été précieux. Tout d'abord, par la fourniture d'outils pédagogiques utiles sur le stand. Mais aussi en alimentant la réflexion de notre collectif sur la problématique des déchets. Sans oublier la fierté de participer ensemble à une action citoyenne avec de nombreuses autres associations membres de FNE sur tout le territoire.

De nombreuses informations

Sur les stands des cinq partenaires, on pouvait trouver différentes informations. Tout d'abord sur le recyclage des ampoules électriques (filière Recylum), qui concerne toutes les sources lumineuses (« néons », lampes basse consommation, leds, etc), sauf les ampoules à filament. et les halogènes,

Le compostage domestique était à l'honneur. Il permet de réduire le poids de nos poubelles. Il est encouragé par la CCBS, qui distribue aux habitants de la Boucle des composteurs à prix compétitif. Clifford Appavou et son équipe d'animateurs de collecte étaient présents pour indiquer les bonnes pratiques.

Emilie Heurtel, chargée de communication au SITRU, a répondu aux nombreuses questions sur le tri sélectif, les pièges à éviter, l'intérêt du recyclage…

Ségolène Rottembourg, présidente d'Handi-Cap-Prévention, entourée de nombreux bénévoles, a su convaincre les passants de mettre de côté les bouchons de bouteilles et autres petits objets en plastique pour en faire bénéficier l'association, le produit de la revente servant à acquérir du matériel pour personnes handicapées.

De nombreux bénévoles du Cadeb, autour de sa présidente, Paulette Menguy, ont été présents tout au long de la semaine. Pour notre collectif, l'action sur les déchets ne se terminera pas avec cette manifestation. En effet, un groupe de travail, animé par Delphine Delalande va continuer la réflexion et proposera des actions pour arriver à une véritable réduction des déchets.

Jean-Claude Parisot, Cadeb
Delphine Delalande, Forum et Projets pour le développement Durable

Voici les adresses Internet des différents partenaires:

- FNE: preventiondechets.fne.asso.fr/
- Recylum: www.recylum.com/
- Le site de la semaine des déchets : www.reduisonsnosdechets.fr/
- Handi-Cap-Prevention: handicaprevention.free.fr/
- La CCBS: cc-boucledelaseine.fr/
- Le Sitru: www.sitru.fr/
- Carrefour : www.carrefour.fr/
- Ville de Montesson: www.montesson.fr/
- Ville de Sartrouville: www. sartrouville.fr/
- Forum et Projets pour le Développement Durable: forumprojetsdd.org/
- Le Cadeb: www.cadeb.org

La ligne nouvelle vers la Normandie en débat

Faut-il construire cette infrastructure ferroviaire? Quels choix entre les différentes variantes? Quelles conséquences pour les territoires? Ces questions sont posées dans le cadre du débat public en cours.

Le projet de ligne ferroviaire traverse la boucle de la Seine pour créer une nouvelle liaison entre Paris et la Normandie à grande vitesse.
Le débat préalable a lieu du 3 octobre au 3 février 2012. Le dossier de ce débat présente pour le tronçon entre Nanterre et Mantes, 6 scénarios de tracé de ligne, de gares nouvelles et de raccordements au réseau existant.
Mais dans la boucle de Seine, ces 6 scénarios se résument à 2 fuseaux de tracés :

- souterrains sur toute la traversée de la Boucle,
- l'un quasiment parallèle a la ligne actuelle,
- l'autre approximativement parallèle à l'autoroute A14.

Sur ce tronçon souterrain, la vitesse des trains sera de 200 km/h. De part et d'autre de la boucle de Seine, la ligne desservira :

- côté est, Paris Saint Lazare et une nouvelle gare à Nanterre La Défense,
- côté ouest, une nouvelle gare Confluence à proximité de Achères (sauf dans certains scénarios), puis Mantes.

Pourquoi une ligne nouvelle?

La principale raison avancée pour ce projet est la limitation à 16 trains/ heure de la ligne actuelle, alors que la desserte de la Normandie nécessite d'augmenter le nombre de trains. Une deuxième raison est aussi l'amélioration des temps de parcours. Une adaptation de la ligne actuelle ne suffirait pas à répondre à l'ensemble des besoins, ce qui amène à envisager ce projet d'une ligne nouvelle.
En parallèle à la desserte de la Normandie, la conception du projet permet de libérer de la capacité entre Paris et Mantes-la-Jolie sur la ligne existante et de rendre possible des dessertes nouvelles, comme :

- desservir les gares intermédiaires entre La Défense et Poissy, et donc répondre aux demandes formulées dans la boucle de Montesson ;
- marquer un arrêt à Sartrouville de manière à assurer la correspondance avec la tangentielle Nord (TLN) ;
- marquer un arrêt dans le secteur d'Achères pour une correspondance avec la tangentielle Ouest (TGO) ;
- Faire évoluer la politique d'arrêt pour les gares situées entre Les Mureaux et Mantes-la-Jolie, si la pertinence en est avérée, pour répondre aux demandes formulées dans ce secteur.

RER E (Eole) et RER A

Le projet de ligne nouvelle Paris Normandie libérerait une capacité suffisante en Île-de-France pour offrir l'opportunité de dépasser la fréquence de 6 trains par heure, entre Mantes-la-Jolie et Haussmann Saint-Lazare, actuellement prévue pour le RER E .
Ce projet sera également l'occasion de séparer complètement les flux de trains rapides vers la Normandie des flux franciliens. Cette séparation permettra d'éviter qu'un incident sur un train normand ne perturbe le système francilien, et vice-versa. On peut en attendre une amélioration globale de la qualité du service.
Afin d'assurer l'arrêt des trains du RER E à Sartrouville et donc la correspondance avec la tangentielle Nord, il a été vérifié qu'il était nécessaire et faisable de construire un quai supplémentaire dans cette gare.
En ce qui concerne le RER A, la question de l'amélioration de la desserte de Cergy-Pontoise, qui ne dispose que de 6 trains à l'heure en pointe (renforcés par 6 trains « transiliens » vers Paris Saint-Lazare) n'est pas abordée, car ces réflexions sont engagées dans le cadre du schéma directeur du RER A.

Questions en suspens

Dans ce dossier , on constate que les demandes faites par le Cadeb, et les élus lors du débat public sur Eole ont été reprises dans la description des besoins : arrêts dans la boucle, correspondances avec la tangentielle Nord, amélioration du nombre de RER et de transiliens, régularité.
Mais on constate aussi qu'aucune solution effective n'est décrite, ni annoncée ; on reste dans le potentiellement possible. Ce qui est déjà important, puisque le projet LNPN ne rendrait pas ces améliorations infaisables.
Notamment, aucune desserte ni grille ne sont montrées en attendant une analyse fine des besoins de déplacements des territoires et des études techniques pour l'ensemble des lignes permettant d'optimiser le réseau. Il est vrai que l'échéance de réalisation 2025/ 2030 donne le temps de les préciser.
Il est à noter que ce projet de ligne nouvelle Paris Normandie permet aussi une augmentation du trafic ferroviaire fret depuis les ports du Havre et de Rouen. A ce titre, l'évolution du trafic fret à Sartrouville vers la grande ceinture serait à préciser.
Nous profiterons de ce débat préalable pour poser toutes ces questions par le moyen d'un cahier d'acteurs, mais aussi lors des réunions publiques.
Vous êtes invités à assister à la réunion publique prévue le 1 décembre à Houilles, salle Le Triplex.

Jean-Paul Mayant
Chargé de mission Transports au Cadeb

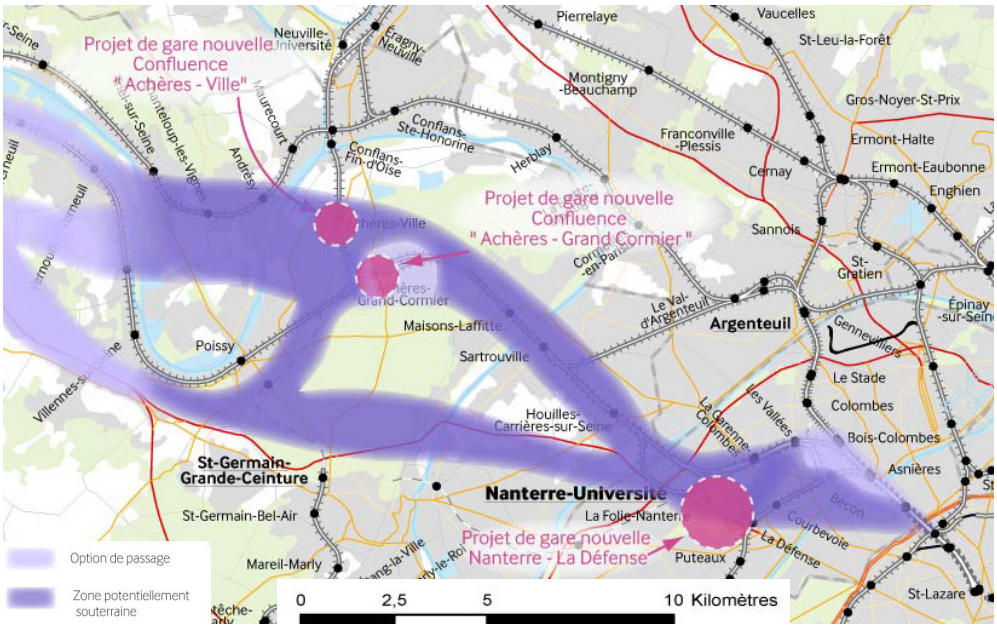

Environnement en bref dans la Boucle

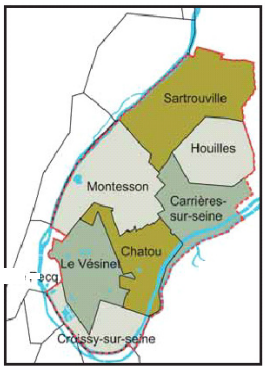

Handi-Cap-Prévention
L' Association, bien connue avec l'opération « Roulez petits bouchons », a fait paraître un guide d'accessibilité . Il recouvre 8 communes : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson, Sartrouville et Le Vésinet. A l'intérieur de celui-ci ne figurent que les lieux accessibles dont la cotation va de quatre fauteuils (lieu accessible à 100%) à un fauteuil (accessibilité à 25% qui nécessite une aide importante) .
Ce guide est disponible dans les mairies.
Association Handi-Cap-Prévention Roulez petits bouchons
3, Allée Beethoven 78400 CHATOU
Tél: 06.83.57.28.16
Courriel : handicaprevention@free.fr
Site: Http://handicaprevention.free.fr

Maisons-Laffitte Développement Durable finaliste du concours « la rue on partage »
Une belle reconnaissance pour cette jeune association (voir lettre du Cadeb de mars 2011). Son objectif: améliorer le partage de l'espace de la rue et la sécurité des cheminements dans le quartier Saint-Nicolas, qui compte plusieurs établissements scolaires. Et cela en misant sur deux registres : d'une part, en proposant des aménagements, d'autre part en sensibilisant les différents publics concernés pour faire évoluer les comportements.
Le dossier complet est téléchargeable sur le site du Cadeb.
Les projets du concours sont présentés dans le cadre d'une exposition à l' l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme 15 rue Falguière 75 015 jusqu'à la fin du mois de décembre.

Bougival reçoit une Marianne d'or
Mme la Maire a reçu une Marianne d'or de développement durable . Cette distinction lui a été remise car elle a signé en juin un contrat de performance énergétique visant à réduire la consommation de l'éclairage public et à réduire les dépenses énergétiques d'une école . La commune s'est également engagée à réduire de 20% ses émissions de C02 et à lancer un programme de rénovation du réseau d'eau potable afin de diminuer les fuites.
Pour continuer dans le même esprit, on peut suggérer à la commune de renoncer à autoriser la construction d'un site de vente de véhicules d'occasion, en entrée de ville (voir Lettre du Cadeb de novembre 2009).

Actualité des transports dans la Boucle

Régularité de la ligne A
En octobre, 81,6% des trains de la ligne A (secteur SNCF) étaient à l'heure.
Avec une grande disparité selon la destination:
Branche Cergy : 72,4%
Branche Poissy : 90,9%
La régularité est calculée, aux heures de pointe, en % de trains à l'heure ou avec un retard de moins de 5 minutes
Ces résultats sont en recul par rapport au mois passé.
Mais de manière globale depuis le début de l'année, les résultats de la ligne A se sont significativement redressés : la régularité en cumul à fin octobre est meilleure de 4,4 points par rapport à l'an dernier à la même période.
Source: SNCF
Pour en savoir plus: malignea. transilien.com/

Les nouvelles rames arrivent
Sur les branches Cergy et Poissy du RER A, les nouvelles rames à double étage sont progressivement mises en service, à raison d'un train (deux rames) par mois.
Elles présentent plusieurs avantages. Tout d'abord la capacité. Chaque train peut transporter 2500 passagers au lieu de 1700 pour les anciens (+ 47%). De plus, les portes très larges (2 mètres) facilitent les échanges ce qui devrait réduire le temps d'arrêt en gare. Les nouvelles rames circuleront en priorité aux heures de pointe du matin et du soir.
En 3 ans, de 2011 à 2014, elles remplaceront les rames à simple étage qui circulent sur les branches Cergy et Poissy du RER. A partir de 2014, c'est la ligne de Saint-Germain-en-laye qui bénéficiera de l'arrivée de nouveaux trains.

Fermeture du guichet grandes lignes à Sartrouville
Elle devrait être effective le 5 décembre. La SNCF justifie cette mesure par une « *baisse très significative de l'activité* » du point de vente de billets.
Désormais, il faudra utiliser la borne libre service ou aller dans une autre gare, à Houilles ou Maisons-Laffitte.
Un dispositif sera mis en place en gare afin d'informer les clients et les accompagner sur l'utilisation de la borne . La SNCF rappelle que « *les clients peuvent acheter leur billet sur le site Internet, www.voyages-sncf.com, accessible 24h/24 ou par téléphone (3635) tous les jours entre 7h00 et 22h00. Et ils peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier de l'envoi gratuit, de leur billet à domicile.* »
Ce sera probablement insuffisant pour empêcher les sartrouvillois de regretter leur guichet!

Veille Associative

Dossier coordonné par Marc Aubrée, Mieux Vivre à Montgolfier

Réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France: la lettre d'information N°4 du est parue. Elle traite en page 3 de la plaine de Montesson.

Des plantes sauvages dans votre rue
Participez à l'opération locale qui a pour objectif le recensement de la diversité des plantes de nos trottoirs.
Renseignements auprès du service « développement durable » de la ville du Vésinet ou auprès du Cadeb

La charte de Séville
La rencontre Velo-city 2011 organisée à Séville a produit ce document qui a été envoyé à tous les ministres des transports européens leur demandant de reconnaître les avantages de la bicyclette en tant que moyen de transport journalier ou de loisir. Ce document est disponible sur le site de Réseau Vélo 78 ou du Cadeb

Le SMSO a son site Internet
Le Syndicat Mixte d'aménagement des berges de la Seine et de l'Oise regroupe le département des Yvelines et 52 communes adhérentes. Pour son 4e anniversaire, il lance son site web, www.smso.fr, avec possibilité de s'inscrire à la lettre d'information.

VIENT DE PARAITRE

Quatre promenades au milieu des arbres

Dans le cadre des manifestations pour son centenaire, le Syndicat d'Initiative édite une brochure qui nous invite à découvrir au travers de quatre itinéraires de promenades, les arbres singuliers, remarquables ou exceptionnels qui caractérisent le patrimoine vert de la ville-parc du Vésinet.
L'objet de cette brochure est avant tout ludique et n'a pas vocation technique : ce rôle restant dévolu aux services des espaces verts de la Ville.
Par ailleurs, cette brochure ne prétend pas brosser un tableau exhaustif des spécimens recensés. Ainsi, sur un échantillonnage de 500 photos, nous en avons sélectionné une centaine à partir desquelles ont été établis les circuits promenades.
Les arbres retenus se trouvent aussi bien sur le domaine privé que sur le domaine public.
Seuls les ensembles arborés visibles depuis les espaces publics sont identifiés. Les spécimens masqués par les clôtures opaques ou implantés dans le fond d'un parc ne peuvent hélas pas figurer.

Un site préservé
Ce document, reflète une image du Vésinet d'aujourd'hui qui a su préserver un peu de son caractère originel et ce, malgré la pression urbaine environnante toujours plus accentuée.
La révision générale des règles d'urbanisme (PLU), la prise en compte de la loi SRU, nous imposent d'agir avec discernement de façon à concilier urbanisme et préservation environnementale, à ne pas sacrifier irrémédiablement un patrimoine vert unique sur la Boucle.
Par ses photos et ses itinéraires, cette brochure doit nous rappeler que cet environnement arboré exceptionnel est fragile et menacé.
Les arbres sont eux aussi porteurs d'histoire. Permettons-leur de nous la transmettre.

Cette brochure est en vente au prix de 5 €.
Contact : Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet.

Gérard Attias
Membre du conseil d'administration du Syndicat d'Initiative du Vésinet

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président : Alex Ballot
Vice Président Jacques Firmin
Secrétaire Général: Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Secrétaire adjointe: Nelly Doise
Trésorier: Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles
Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 01 53 73 74 18

La Boucle Verte
Bruno Bordier contact@laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Guy Wolfers gwolfers@free.fr Tél: 01 39 69 58 23

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)
Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com. Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr